

Feuille officielle

Commune mixte de Plateau de Diesse Communes de Nods & de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



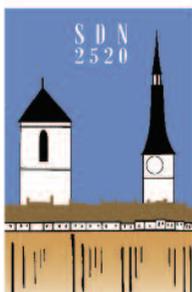
Commune
de
Nods

Feuille Officielle No 22 - Vendredi 8 juin 2018



Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.neuveville.ch



SOCIÉTÉ DE DEVELOPPEMENT LA NEUVEVILLE

Assemblée générale
annuelle

Mardi 19 juin 2018
à 19 heures

Au caveau du Schlossberg
(Grand-Rue 9)
à La Neuveville

Ordre du jour :

1. Salutations et PV de l'assemblée générale du 6 juin 2017
2. Rapport du président
3. Intervention de Jura bernois Tourisme par Sabine Gasser
4. Comptes 2017
5. Budget 2018 et cotisation annuelle
6. Programme d'activités 2018
7. Démissions et élections au comité
8. Admissions des nouveaux membres
9. Divers

Merci de nous **confirmer votre présence** en indiquant le nombre de personnes, **AVANT LE 10 JUIN**, soit par mail marion.sanger@gmail.com ou soit par tél. 032 338 19 25 (répondeur).

Suite à l'Assemblée générale, un apéritif vous sera offert préparé et servi par la famille Petrig en toute convivialité.

EXCURSION - SAMEDI 9 JUIN 2018 A LA DÉCOUVERTE DES ABEILLES SAUVAGES ET DES INSECTES BUTINEURS

Les formations végétales de type méditerranéen situées au-dessus des vignes au nord du bourg de La Neuveville offrent une riche variété d'habitats aux abeilles sauvages et autres butineurs, et de fait de nombreuses possibilités de les observer. Lors de la sortie, les participants auront l'occasion d'apprendre une foule de choses intéressantes sur la vie et les biotopes de ces fascinants insectes. Du bas de la cascade de la Combe du Pilouvi (ruisseau de Vaux), montée à pied au Château (Schlossberg) par le sentier du Pilouvi, puis aux Rochettes et vers la réserve forestière Pilouvi – Côte de Chavannes par le sentier de la Balade de la Sorcière.

Conduite de l'excursion (en français): Alain Ducommun (entomologiste). Rendez-vous : 13h30 au bas de la cascade. Durée: 13:30 – 15:30. Parcours sans difficulté : 4.5 km aller-retour, 250 m de dénivellation. Equipement : tenue de marche sur sentier, protection contre le soleil, boisson.

La visibilité des insectes butineurs n'est garantie que par beau temps. Pour savoir si l'excursion a lieu, informez-vous auprès de RegioInfo, tél. 1600 (dès le vendredi 8 juin).

Prière de vous annoncer chez Alain Ducommun email : aducommun@bluewin.ch, tél. 032 753 75 15 jusqu'au 8 juin 2018. Pour permettre de bonnes observations à chacun, le nombre de participants est limité à 15 personnes (les inscriptions seront prises en considération dans l'ordre de leur arrivée).

MUNICIPALITÉ DE LA NEUVEVILLE PUBLICATION

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 10 juin 2018 pour se prononcer sur les objets suivants :

VOTATIONS FÉDÉRALES

1. Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! (Initiative Monnaie pleine)» ?
2. Acceptez-vous la loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJA) ?

Le scrutin sera ouvert :
dimanche 10 juin 2018 de 10 h. à 12 h.
dans les locaux de l'Administration communale,
place du Marché 3, La Neuveville.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 10 juin 2018 de 10 h. à 12 h, dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

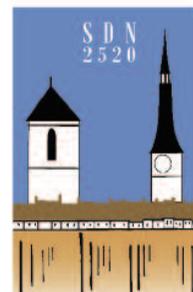
RAPPEL :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. Le samedi précédant le jour de la votation, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard. Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.

VOTATION FÉDÉRALE DU 10 JUIN 2018

Le bureau chargé de diriger les opérations du scrutin a été constitué comme suit :

Président :	M. CHEDEL Yannick
Vice-présidente :	Mme DE MARTINI Carinne
Membres	Mmes COULON Géraldine DAVULCUOLU Cemile DE MONTET Franziska FERRIER Angélique MM. COCHET Matthieu ENZMANN Michael FACCHINETTI Frank FAORO Benjamin FRIEDLI Paul HIRT Michael



SOCIÉTÉ DE DEVELOPPEMENT LA NEUVEVILLE

Comme l'année passée, la SDN (Société de développement de La Neuveville) en collaboration avec Jura bernois tourisme et les 10 vignerons de Chavannes à La Neuveville, organise des journées dégustations dans ou devant l'Office du Tourisme ou sur la place de La Liberté.

Cette année nous aurons le plaisir de découvrir les crus :

Samedi 16 juin de 11h00 à 12h30
Domaine de Johannes Louis
Chavannes / Schafis

Samedi 14 juillet de 11h00 à 12h30
Domaine de Claude Auberson & Fils

Le verre viticole, à l'effigie d'une ancienne confrérie de La Neuveville ou aux anciennes armoiries neuveilloises, vous sera vendu CHF 5.- (vous repartirez avec) et vous pourrez déguster gratuitement les vins et spécialités. Alors n'hésitez pas et venez découvrir les richesses de notre région avec les conseils et explications de nos vignerons..

www.sdn2520.com
Le comité

INFORMATION

Mesdames, Messieurs, chers clients,

Nos services vont prochainement procéder au relevé des compteurs d'électricité.

Ces relevés sont planifiés comme suit :

**du lundi 04 juin 2018
au vendredi 29 juin 2018**

Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil à notre personnel chargé de ces relevés.

Au cas où vous seriez absents pendant cette période, merci de nous informer comment accéder aux compteurs.

Pour tous renseignements ou pour nous transmettre vous-mêmes vos relevés :

• Téléphone : 032 752 10 10, par courriel : facturation@neuveville.ch ou directement sur notre site internet www.laneuveville.ch

Meilleures salutations

DÉPARTEMENT DES FINANCES
Service commercial & facturation
SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT

Police cantonale à La Neuveville
031 638 88 61

Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

**LES INFOS DU MUNICIPAL**
8 juin 2018**FESTIVAL USINESONORE**

Du 26 mai au 2 juin 2018, le Festival Usinesonore a animé notre bourgade avec son excellent programme. Durant cette année scolaire, les 296 élèves de l'école primaire de La Neuveville ont appris et créé dans les domaines de la musique, de l'écriture et des arts visuels. Les élèves ont réalisés des bandes-son illustrant six parcours différents. Celles-ci ont servi d'audioguides pour une déambulation artistique et onirique à travers la cité. Ces promenades ont été ponctuées par des interventions en direct des élèves qui n'ont pas manqué de laisser une forte impression. Des peintures grand format ont également été réalisées par les élèves pour égayer les murs aux abords du Collège. L'aboutissement de ce travail a été la création du Grand Festin des Neuveillois qui a été présenté en ouverture du Festival Usinesonore 2018. Le Conseil municipal tient à remercier chaleureusement les organisateurs pour ce fabuleux festival. Il tient aussi à féliciter les élèves de l'école primaire de La Neuveville pour leur participation et leur investissement à ce projet et les enseignants pour leur implication qui a contribué à la réussite de cet événement. Un merci est également adressé au service de la voirie et aux services industriels pour leur contribution lors de cette manifestation.

**BAPTEME DU NOUVEAU BATEAU
"MS ENGELBERG" DE LA SOCIÉTÉ
DE NAVIGATION DU LAC DE BIENNE**

En date du 29 mai dernier, la Société de Navigation du Lac de Biemme a réalisé la croisière inaugurale de son nouveau bateau baptisé "MS Engelberg". A cette occasion, il y a eu 4 haltes de 10 minutes chacune sur les rives de Twann, Gléresse, La Neuveville et Cerlier. Le Conseil municipal tient à remercier chaleureusement l'Ensemble Instrumental de La Neuveville ainsi que le Groupe des Costumes neuveillois pour leur participation active et leur superbe animation lors de cet événement.

CONSEIL MUNICIPAL

AVIS AUX ABONNES

Mesdames, Messieurs, chers clients,

Service de l'équipement Tél. direct : 032 752.10.10

Des travaux d'entretien auront lieu sur le téléseuil.

Ces travaux sont planifiés pendant la nuit du 11.06.2018 au 12.06.2018

• **Une coupure générale de tous les services du téléseuil (télévision, internet, téléphonie fixe) aura lieu le mardi 12.06.2018 entre 00h01 et 01h00.**

Nous vous remercions pour votre compréhension et nous nous excusons pour les désagréments occasionnés.

Meilleures salutations

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT

Service du téléseuil

Avis de construction

Requérante : Eglise évangélique de l'Abri, chemin des Prés-Guëtins 8, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Sunier menuiserie Sàrl, chemin des Auges 10, 2520 La Neuveville.

Projet : Fermeture latérale du couvert d'entrée en façades nord et ouest, au chemin des Prés-Guëtins 8, sur la parcelle no 161, ban de la Neuveville.

Zone : Zone des abords de la Vielle Ville.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 8 juin 2018 au 9 juillet 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 8 juin 2018

Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérants et auteurs du projet : M. et Mme Nicolas et Aline Honsberger, route du Château 64, 2520 La Neuveville.

Projet : Fermeture d'un escalier extérieur, à la route du Château 64, sur la parcelle no 3193, ban de la Neuveville.

Zone : Hors zone à bâtir / Zone de protection du Schlossberg.

Dérogations : Article 80 de la loi sur les routes pour le non-respect de la distance à la route cantonale.

Article 24 de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) pour une construction hors zone à bâtir.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 8 juin 2018 au 9 juillet 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 8 juin 2018

Services techniques de La Neuveville

Noctambus et Moonliner

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00
- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

Police cantonale à La Neuveville**031 638 88 61****Nouvelles de l'administration****Mise en œuvre d'une mesure
du programme d'allègement**

Dans le cadre du programme d'allègement 2018, le Grand Conseil a décidé que les communes cofinanceront les salaires du corps enseignant responsable de l'année scolaire de préparation professionnelle. Le Conseil-exécutif envisage de mettre en œuvre cette mesure. Il veut aussi créer des bases juridiques pour financer les Championnats des métiers «SwissSkills», afin qu'ils puissent se dérouler régulièrement à Berne. La révision de la loi sur la formation professionnelle est en consultation jusqu'au 2 juillet.

Le programme d'allègement 2018 adopté par le Grand Conseil lors de la session de novembre prévoit que le canton et les communes se partagent les coûts salariaux des enseignants en charge de l'année scolaire de préparation professionnelle

(APP) à raison de respectivement 70% et 30%. Ce rapport est celui pratiqué pour l'école obligatoire. Les communes n'ont pas à payer les dépenses de matériel et d'entretien. Le Conseil-exécutif a proposé cette mesure parce que l'APP assure une partie des mesures d'intégration habituellement financées conjointement par le canton et les communes. Le cofinancement par les communes des salaires du corps enseignant permet au canton de Berne d'économiser environ dix millions de francs par an.

Après avoir examiné plusieurs options, le gouvernement propose de fixer la participation financière des communes en se fondant sur les principes de solidarité et de causalité. Pour les personnes en formation au bénéfice d'un statut de séjour N (requérants d'asile) ou F (étrangers admis à titre provisoire), les communes versent une participation solidaire en fonction du nombre d'habitants. Les coûts engendrés par les autres personnes en forma-

tion sont calculés selon le principe de causalité, autrement dit en fonction du nombre effectif d'élèves suivant l'APP. Le Conseil-exécutif favorise cette solution, car la part déterminée selon le principe de causalité permet un pilotage et incite les communes à encourager plus fermement les jeunes à entrer directement dans la vie professionnelle.

En guise de variante, le gouvernement propose un financement purement solidaire, les communes assumant 30% des dépenses salariales du corps enseignant conformément au nombre de leurs habitants dans tous les cas.



**Horaires Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Judi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.**

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2018, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	16.07.2018	01.08.2018	Vacances estivales
	24.12.2018	02.01.2019	Vacances de Noël

Horaires des déchetteries Diesse / Prêles

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10h30 - 11h30	17h00 - 19h00	10h00 - 11h30
Prêles	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h00

**Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

**RÉAMÉNAGEMENT DES ROUTES
CANTONALES, LAMBOING
FERMETURE DU CARREFOUR
LA ROUETTE / ROUTE DE DIESSE**

Durant la période du mercredi 6 juin au vendredi 29 juin 2018, ce carrefour sera fermé 1 semaine afin d'effectuer des travaux de canalisations. Les places de parc devant la poste ne seront pas accessibles durant la semaine de fermeture dudit carrefour.

Nous comptons sur votre compréhension.

L'administration communale

DÉCHETTERIE VERTE DE LAMBOING

La commune a constaté la visite nocturne de renards ou d'autres animaux venant ouvrir les sacs biodégradables de déchets ménagers ayant été déposés. Nous rappelons que les déchets ménagers cuits ne peuvent pas être amenés à la déchetterie. Seuls les déchets ménagers compostables peuvent y être déposés selon MEMODéchets. De plus, les sachets biodégradables ne sont actuellement pas autorisés étant donné que les déchets sont valorisés par un agriculteur et non amenés à une usine de biogaz.

Nous comptons sur votre compréhension.

L'administration communale

**RELEVÉ DES COMPTEURS D'ÉLECTRICITÉ
VILLAGE DE LAMBOING**

Nous informons la population que l'employé communal procédera au relevé des compteurs électriques durant les semaines 25 et 26, soit du

18 juin au 30 juin 2018

Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de ces relevés sont priées d'afficher le relevé sur la porte d'entrée ou de remplir une feuille avec votre nom, prénom, le no du compteur électrique et les relevés, puis la déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale de Prêles ou l'envoyer par email à l'adresse suivante :

info@leplateaudediesse.ch.

A défaut, il faudra remplir le formulaire qui sera déposé dans votre boîte aux lettres et le remettre sans tarder à l'administration communale. Nous vous en remercions par avance.

Administration communale

**COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
AUX AYANTS DROIT DE VOTE
EN MATIÈRE COMMUNALE****CONVOCATION**

à l'Assemblée communale du 20 juin 2018
à 20 h 00, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour**1. Approbation du compte 2017 des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse**

- Présentation du compte arrêté au 31.12.2017
- Approbation du compte 2017 des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

2. Approbation du compte 2017 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse

- Présentation du compte arrêté au 31.12.2017
- Approbation du compte 2017 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse

3. Approbation du compte 2017 du Collège de district de La Neuveville

- Présentation du compte arrêté au 31.12.2017
- Approbation du compte 2017 du Collège de district de La Neuveville

4. Présentation des comptes communaux 2017

- Introduction

5. Approbation du compte 2017 de la Commune mixte de Plateau de Diesse

- Présentation du compte arrêté au 31.12.2017
- Présentation des arrêtés de compte
- Prise de connaissance du rapport succinct de vérification
- Approbation du compte 2017 de la Commune mixte de Plateau de Diesse

6. Approbation formelle d'un crédit d'engagement de CHF 385'000.00 pour la rénovation de l'Ecole des Prés-de-Cortébert, dont notre part communale s'élève à une dépense périodique de CHF 350.00 par année.

- Présentation du projet
- Approbation du crédit d'engagement de Fr. 385'000.00 pour la rénovation de l'Ecole des Prés-de-Cortébert, dont notre part communale s'élève à une dépense périodique de CHF 350.00 par année

7. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 550'000.00 pour la réfection d'un tronçon du chemin des Saigneules, à Prêles

- Présentation du projet
- Approbation du crédit d'engagement de

Fr. 550'000.00 pour la réfection d'un tronçon du chemin des Saigneules, à Prêles

8. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 240'000.00 pour le renforcement d'une conduite existante (eaux pluviales) de Lamboing (réalisable en plusieurs étapes)

- Présentation du projet
- Approbation du crédit d'engagement de CHF 240'000.00 pour le renforcement d'une conduite existante (eaux pluviales) de Lamboing réalisable en plusieurs étapes)

9. Informations du Conseil communal**10. Divers et imprévus****Informations :**

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 18 mai 2018

TAXE DE CHIENS 2018

Nous vous rappelons que les propriétaires de chiens âgés de plus de trois mois au 1^{er} août 2018 sont astreints au paiement de la taxe.

Nous invitons les propriétaires qui ne se sont pas encore annoncés à le faire **jusqu'au vendredi 22 juin 2018** au guichet de l'administration communale ou par téléphone (032 315 70 70).

Les personnes ayant déjà annoncé leur chien recevront par courrier la facture avec la médaille.

Pour rappel, voici les tarifs en vigueur cette année:

- Chiens du village CHF 80.00
- Chiens fermes et bâtiments isolés CHF 50.00

Si vous deviez vous séparer de votre chien ou si celui-ci devait décéder, nous vous prions de nous le communiquer.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

L'administration communale

**VOTATIONS FÉDÉRALES DU 10 JUIN 2018
BROCHURE EASYVOTE POUR LES JEUNES !**

D'avantage de jeunes et de jeunes adultes aux urnes! Ceci est l'objectif qu'easyvote aimerait atteindre grâce à du matériel de vote simplifié et à des mesures de sensibilisation adaptées aux jeunes.

Pour les prochaines votations du 10 juin 2018, vous trouverez sur leur site, www.easyvote.ch, toutes les informations utiles afin de vous aider à voter.

Alors n'hésitez plus, votez !

L'administration communale

Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

**VOTATIONS FÉDÉRALES DU 10 JUIN 2018**

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le **dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00**.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, jusqu'au vendredi soir, dernière levée, ou dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20h00.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance. Ne doivent pas être déposés dans ces boîtes aux lettres d'autres documents pour la commune.

ATTENTION :

1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !

2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre.

Présidence :

M. Frédéric Racine

Administration :

Mme Fabienne Landry

Bureau de vote Dimanche 10 juin 2018 de 10h00 à 12h00

Membres :

Mme Catherine Carnal
Mme Kimberley Carnal

Membre suppléante :

Mme Amandine Dominguez

Bureau de dépouillement Dimanche 10 juin 2018 dès 10h00

Membres :

Mme Florence Dressler
Mme Cheyenne Danz
M. André Droux
M. Daniel Dietz
M. Dean Dind

L'administration communale

FERMETURE DE LA ROUTE DU TWANNBERG, TRONÇON EN DIRECTION DE DOUANNE / TWANN

La commune de Twann-Tüscherz nous informe que la route du Twannberg, en direction de Douanne/Twann, sera partiellement fermée du 11 juin jusqu'à fin septembre 2018 en raison de travaux d'assainissement. Une déviation sera mise en place. Ces travaux étant fortement dépendants des conditions climatiques, la fin du chantier pourrait être retardée.

L'administration communale

**Samedi 23 juin 2018 dès 16h00**

Cantine la Côte à Lamboing

Restauration

Hamburgers, spirales de merguez, saucisses, diverses salades, frites

Bar à Bière

Participation de 10 groupes

Bio de Schaneiro / Nicole Thomet / Fous jiji's / Wind Band / Kensington Station / Laurent ELM / L'Arzillière / Back/Slash / Monkey Strikes

La fête sera folle et l'ambiance du tonnerre...

Venez nombreux pour partager ce magnifique moment !

PROCHAINE RENCONTRE DES AÎNÉS MERCREDI 20 JUIN 2018 STAND DE TIR DE PRÊLES

Le rendez-vous est fixé à 11h30. Il n'est pas nécessaire d'apporter la viande, le repas étant organisé et offert.

Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire jusqu'au mercredi 13 juin 2018 auprès de l'administration communale au 032 315 70 70 ou à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous.

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles, qui auraient besoin d'un transport jusqu'au lieu de rendez-vous, peuvent l'inscrire sur le bulletin d'inscription.

Celles résidant dans un home peuvent faire appel au Service bénévole 7 sur 7 (réservation du lundi au vendredi de 09h00 à 10h30 au no 032 752 10 77).

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de mai.

Pique-nique du 20 juin 2018, au Stand de tir de Prêles

Nom :

Prénom :

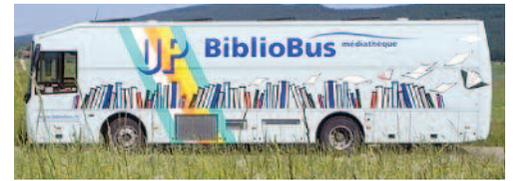
Adresse :

Localité :

No de tél. :

Transport : NON OUI

Talon à retourner à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles jusqu'au mercredi 13 juin 2018

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES**2^{ème} trimestre 2018**

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal

«Le Battoir», entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif,

entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard,

entre 14h30 et 15h30

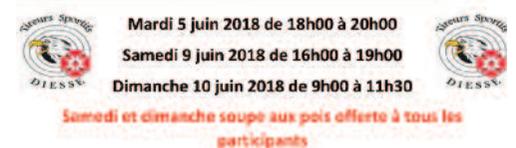
16 juin, 30 juin

L'administration communale

GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE (Bergerie du Haut)

Pour le week-end des 9 et 10 juin 2018, le gardiennage sera assuré par M. Louis Perruche.

Le Comité

**Paroisse réformée Diesse-Lamboing-Prêles****CULTE DE RECONNAISSANCE AVEC BARBARA MINDER**

Dimanche 10 juin à 10h à l'église de Diesse, le culte sera d'une belle qualité musicale. En effet, pour remercier celles et ceux qui font vivre la paroisse, la musicienne Barbara Minder, fondatrice des Chemins de Traverses, sera présente. Elle surprendra tant par ses instruments originaux que par la beauté de sa musique. Le culte sera entièrement préparé avec elle afin que ses interventions s'accordent aux différents moments de la célébration. Un culte de reconnaissance ou un culte différent qui permettra aux uns et aux autres d'enrichir sa journée et sa semaine d'un moment coloré.

Cordiale bienvenue à chacune et chacun !



Bourgeoisie de Prêles
150e Anniversaire
 1868 - 2018

Place du stand de Tir - Prêles

CHARBONNIERE
 montage Jeudi 7 juin
 allumage vendredi 8 juin
 ouverture vendredi 15 juin
 mise en sacs et vente samedi 16 juin

Samedi 16 juin 2018
 Journée officielle
 Food-trucks dès 18h00
 Concert fanfare
 Feux d'artifices

Concert Angie Ott, dès 22h00
DJ dès 23h30

ouvert à toute la population

Dès le vendredi 8 juin: cantine avec restauration
 tous les soirs dès 18h00
 (stand de tir)



Avec les beaux jours, les sorties d'une journée reprennent avec

"LES 37 ET AMI-E-S DU PLATEAU DE DIESSE"

La première escapade aura lieu le 27 juin prochain à Leysin, avec un déjeuner au restaurant tournant Le Kuklos. Le départ aura lieu à 8h, place de l'Hotel de l'Ours à Prêles.

Il nous reste encore 2 places libres pour cette journée

Pour en profiter, téléphoner au 032 315 19 07

Vous serez accueillis en ami !

Elie DURIOT

CORDIALE BIENVENUE A CHACUN ET CHACUNE

Les paroisses catholique et protestante avec l'aide de bénévoles de Diesse, Lamboing, Prêles vous invitent à partager

UN APRES-MIDI RECREATIF AVEC
« Michel Geiser et son accordéon »

Le 14 juin 2018 de 14h00 à 17h00
à la Maison de Paroisse de Diesse.

Collation et boissons

Stress scolaire?
 Conseils + aide 147 de Pro Juventute
 est toujours là pour toi!

Petits ou gros soucis?
Téléphone n° 147
 SMS au 147
 www.147.ch

PRO JUVEN TUTE
 CONSEILS + AIDE 147

Compte pour les dons 80-3100-6
 projuvntute.ch



Nouvelles de l'administration

Fachwerk 2018 restauration et reconversion de fermes

La cinquième édition de la revue «Fachwerk» du Service cantonal des monuments historiques vient de paraître. Elle est consacrée cette année à la restauration et à la reconversion de fermes ainsi qu'aux changements structurels auxquels est confronté le monde paysan. «Fachwerk» souligne le contexte difficile pour l'agriculture, tout en relevant les idées novatrices et la volonté farouche d'emprunter de nouvelles voies. Les constructions rurales sont particulièrement nombreuses dans le canton de Berne. La restauration ou la reconversion de maisons ou de constructions rurales représentent une part non négligeable du travail de l'équipe de conseillers du Service cantonal des monuments historiques. Lorsque celui-ci accompagne un projet de transformation de ce type, cela signifie que le monument historique continuera à être utilisé et qu'il est protégé. Les objets présentés dans «Fachwerk» illustrent l'engagement de leurs propriétaires et celui des architectes et des artisans. Grâce à eux, les monuments bernois peuvent être conservés durablement. Une bonne collaboration entre les acteurs aboutit à des solutions fructueuses. En rendant compte de son travail, le Service cantonal des monuments historiques se conforme à son

mandat et ouvre le dialogue avec le public et les maîtres d'ouvrage.

La version imprimée de «Fachwerk» peut être commandée auprès du Service cantonal des monuments historiques (monuments-historiques@erz.be.ch, 031 633 40 30, Schwarztorstrasse 31, case postale, 3001 Berne). Toutes les éditions de la revue sont disponibles sur la plateforme pour le matériel didactique et les publications, à l'adresse www.be.ch/fachwerk.

«Fachwerk : venir pour voir» Visites de juin à novembre

Le Service des monuments historiques du canton de Berne organise avec les propriétaires, les architectes ou d'autres spécialistes une série de visites guidées intitulées «Fachwerk : venir pour voir» de juin à novembre 2018. L'objectif est de faire découvrir les objets présentés dans la revue «Fachwerk». Une visite se déroule dans le Jura bernois, à Renan. Deux visites sont consacrées à des objets récompensés à Interlaken et à Herzogenbuchsee. Le Prix des monuments historiques 2018 a été décerné aux propriétaires d'une boutique de souvenirs d'Interlaken, qui ont élaboré un plan commercial sur la base

de l'aménagement historique, dans l'idée de moderniser le magasin en touchant le moins possible à son intérieur, unique en son genre. De son côté, la Commission d'experts pour la protection du patrimoine a attribué le Prix spécial 2018 à l'équipe de l'auberge « Kreuz » d'Herzogenbuchsee, qui a su faire revivre cet établissement traditionnel.

Venez voir pour croire :

Renan : Sous la poussière, le décor
Jeudi 23 août, 18h, Grand-Rue 2

Interlaken : Souvenirs d'Interlaken
Jeudi 14 juin, 18h, Höhweg 197

Herzogenbuchsee : Barockbau mit bewegter Geschichte
Jeudi 28 juin, 18h, Kreuz Herzogenbuchsee, Kirchgasse 1

Hagneck : Pionierwerk im Aaredelta
Jeudi 19 juillet, 17h30, Seestrasse 23, devant l'ancienne centrale à turbines

Uetendorf : Wiederentdeckung eines Teichs
Jeudi 18 octobre, 17h00, parking de l'église évangélique réformée d'Uetendorf

Langenthal : Süsses Wohnen in der Scheune
Jeudi 15 novembre, 17h30, St. Urbanstrasse 1



Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

JUIN

Lundi 11 9.30-11.30h
Samedi 16 9.30-11.30h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire
ADMINISTRATION COMMUNALE

PIECES D'IDENTITE

L'été approchant et avec lui les vacances, nous vous suggérons de vérifier dès maintenant la validité de vos pièces d'identité, afin de vous éviter toute mauvaise surprise. Nous vous rappelons que pour vos pièces d'identité vous devez désormais vous rendre auprès des centres régionaux de Bienne ou Courtelary. Ces centres reçoivent **uniquement sur rendez-vous** que vous pouvez prendre au N° de tél. 031 635 40 00 ou sous www.passeportsuisse.ch

N'attendez pas le dernier moment si vous voulez être sûr d'avoir vos pièces d'identité à temps !

Administration communale

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch



VOTATIONS DU 10 JUN 2018 COMPOSITION DES BUREAUX

Bureau de vote :

Présidence : Philippe Botteron
Membres : Silvio Guedes
Alexandre Guillaume

Bureau de dépouillement :

Présidence : Philippe Botteron
Membres : Silvio Guedes
Alexandre Guillaume
Nathanaël Gugger

Membres suppléants : Stéphane Guliver

Administration : Viviane Sunier

CONSEIL COMMUNAL

SWISSLOS
Fonds du sport
Canton de Berne

C J B
CONSEIL DU JURA BERNOIS

RÉFECTION DE LA PISTE DE SAUT EN LONGUEUR

Une promesse de subvention de CHF 1'850.- a été accordée par Swisslos / Conseil du Jura bernois pour notre projet de réfection de la piste de saut en longueur. Un grand merci à ces deux institutions pour leur précieux soutien.

Commune mixte de Nods



78 entraînements manqués.
55 week-ends passés à travailler.
1 nouveau médicament contre le cancer.

Vos dons nous permettent d'encourager des chercheurs engagés. CP 30-3090-1

recherche suisse contre le cancer
Pour que la guérison devienne la règle.



Nouvelles de l'administration

Sondage auprès du personnel de Thorberg

Les collaboratrices et les collaborateurs de l'établissement pénitentiaire de Thorberg pourront donner leur avis sur la nouvelle organisation. Après que l'association du personnel et les médias se sont fait l'écho dernièrement de critiques anonymes en lien avec le climat de travail et la charge de travail, l'Office de l'exécution judiciaire (OEJ) avance le vaste sondage qu'il avait prévu de faire suite à la réorganisation de l'établissement.

Lors de son entrée en fonction en tant que directeur de l'établissement pénitentiaire de Thorberg en novembre 2014, Thomas Egger a été chargé de réorganiser complètement l'établissement, qui compte 180 places de détention. Ce mandat lui a été confié par l'Office de l'exécution judiciaire (OEJ) à la suite d'une expertise externe, qui avait conclu à la nécessité urgente de prendre des mesures à grande échelle, notamment en ce qui concerne les méthodes de conduite, la structure de direction, l'organisation fonctionnelle, les plans d'exécution des sanctions et la coordination interne de l'exécution. Cette réorganisation a exigé de la part des 136 collaboratrices et collaborateurs des efforts importants en plus de leur travail quotidien déjà lourd. Ils ont

été nombreux à devoir changer totalement de tâches et de façon de travailler. Comme l'on s'y attendait, cela a engendré des problèmes, que la direction de Thorberg a dû régler.

En 2016 et 2017, années pendant lesquelles la réorganisation a été mise en œuvre, la fluctuation nette a augmenté à 8,4% dans l'établissement pénitentiaire, comme l'on pouvait s'y attendre. Par comparaison, elle était de 6% en 2016 et de 4,8% en 2017 dans l'ensemble du canton. Huit personnes ont été licenciées tandis que 22 autres collaborateurs (sur un effectif total de 136) ont quitté Thorberg pour des motifs personnels variés, dont sept départs en retraite.

Les médias et l'association du personnel se sont fait l'écho ces dernières semaines de critiques anonymes au sujet du climat et de la forte charge de travail. L'OEJ a donc décidé de ne pas attendre pour interroger les collaboratrices et les collaborateurs sur la nouvelle organisation, après que celle-ci a été menée à bien en juillet 2017 et qu'un dispositif d'optimisation a été instauré. Les résultats de ce sondage fourniront un état des lieux aux cadres afin qu'ils puissent apporter si nécessaire des améliorations ciblées.

La Commission des finances du Grand Conseil a chargé le Contrôle des finances d'un contrôle extraordinaire de l'établissement pénitentiaire de Thorberg. L'accent sera mis sur les conséquences financières des méthodes de conduite du personnel.

La Commission des finances a eu vent de l'insatisfaction des collaborateurs de Thorberg et de problèmes manifestes de direction ces derniers mois. Après avoir évalué la situation par elle-même dans un premier temps, elle en a conclu que les questions soulevées méritaient d'être étudiées de près. Si les constatations faites jusqu'ici se confirment, il en résultera des coûts supplémentaires élevés pour le canton. La Commission des finances a chargé le Contrôle des finances de mener une enquête, en se concentrant sur les conséquences financières des méthodes de conduite du personnel mises en cause et sur la surveillance exercée sur Thorberg par les instances supérieures. Les résultats de l'enquête seront connus fin septembre au plus tôt. La forme sous laquelle le public en sera informé n'a pas encore été arrêtée.

Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 8 juin

Cultes dans les homes: 10h Mon Repos et 10h45 Montagu
15h30 Culte de l'enfance, Maison de paroisse, dernière
rencontre avec grillade, reprise le 7 septembre à 16h30

Dimanche 10 juin

9h45 Sonnerie des cloches

10h Culte avec Ste Cène / Marie-Laure Krafft Golay

Textes bibliques : Esaïe 54 ; 1-7/ Marc 2 ; 18-22

Cantiques : 45-07 ; psaume 36 ; 46/06 ; 44/13 ; répons
62/43 ; 36-02 ;

Lundi 11 juin

20h Assemblée de paroisse, Maison de paroisse

Mercredi 13 juin

10h partage biblique et prière à la Blanche Eglise

14h30 Chœur du mercredi à la Maison de paroisse

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service, pasteurs John Ebbutt - 032 751 28 57

Marie-Laure Krafft Golay - 032 315 11 53

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 10. Juni

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst. Text: Jes 55,1-3.
Mit Miriam Vaucher (Musik), Pfr. Marc van Wijkoop
Lüthi. Anschließend: Kirchgemeindeversammlung.

Pikettdienst

23. April bis 30. Juni: Pfr. Marc van Wijkoop
(079 439 50 99).

Aktuelle und ausführliche Informationen immer über :
www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 10 juin

10h Messe à l'église paroissiale.

Moment de convivialité afin de conclure les rencontres de
catéchèse 2017-2018. Après la messe, un apéritif sera
offert à tous suivi d'un repas canadien ouvert également
à tous. Les boissons seront offertes par la paroisse et un
grill sera mis à disposition.

Mardi 12 juin

10h30 Liturgie de la parole à Mon Repos

Jedi 14 juin

Pas de célébration à l'église paroissiale

Dimanche 17 juin

10h Messe bilingue français-italien à l'église supérieure de
Sainte-Marie à Bienne. 40 ans de sacerdoce de l'Abbé
Nicolas Bessire.

Pas de célébration à l'église paroissiale à La Neuveville.

Assemblée générale de la paroisse

Jedi 28 juin 2018 à 20h15 à la salle de paroisse (Mornets
15, La Neuveville)

Secrétariat de la paroisse : voir sous adresses utiles

L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du
lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur
rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de
non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Culte de reconnaissance

Dimanche 10 juin, 10h, Diesse, avec Barbara Minder.
Elle surprendra avec ses instruments originaux et la
beauté de sa musique.

Après-midi à l'accordéon pour les aînés

Mercredi 13 juin, 14h, Maison de paroisse avec
l'accordéon de Michel Geiser, collation

Assemblée de paroisse

Mardi 19 juin, 20h Maison de paroisse

8ème édition de la Course de la Solidarité

Vendredi 17 août 2018 à Prêles

Service de voiture

Passage à 9h35 école Prêles; 9h40 Poste Lamboing;
9h45 centre du village de Diesse quand le culte à lieu
à Nods ou La Neuveville

Contact

Vice-président : M. Philippe Niederhauser / 032 315 19 43

Pasteur : Stéphane Rouèche

032 315 27 37 / 079 429 02 80; stroueche@gmail.com

Paroisse de Nods

Vendredi 8 juin

9h, méditation et prière à la salle de paroisse

14h, rencontre avec les aînés

"présentation d'un pèlerinage de Séville à
Santiago" par André Sunier

Dimanche 10 juin

10h culte à Diesse, transport 9h40 place de l'église de
Nods

Lundi 11 juin

20h assemblée de paroisse, à la salle de paroisse

Vendredi 15 juin

9h, méditation et prière à la salle de paroisse

Dimanche 17 juin

10h culte à Nods

Contacts

Pasteure : Solveig Perret Almelid

078 956 76 84 - solveig.p@bluewin.ch

Catéchète professionnelle : Anne Noverraz

079 852 98 77 - noverraz.plagne@swisslogique.ch

Numéro paroissial : 032 751 70 82

Président : André Sunier

079 240 55 09 - arosun@worldcom.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Vendredi

20h groupe de jeunes

Dimanche

10h Culte avec Bernard Frei

- Culte de l'enfance: 5^{ème} à 8^{ème} Harmos

- Explorateurs: 1^{ère} à 4^{ème} Harmos

- Garderie

Mardi

6h30 à 7h Forum des hommes

Mercredi

9h15 à 11h Au café des dames

www.labri.ch - Tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Samedi 9 juin - Services à Bienne

9h30 : Partage de la Parole

10h30 : Culte avec Sainte Cène avec le pasteur Pierrick
Avelin

12h : Repas en commun avec l'Eglise allemande

Mardi 12 juin

14h30 : Rencontre des Aînés

Mercredi 13 juin

19h30 : Réunion de prières

20h : Etude de l'Apocalypse



Dimanche 24 juin, Place de la Liberté, à 10h, célébration œcuménique régionale

Nous nous dirons avec des fleurs : de vie, de joie,
d'accueil par-delà les différences personnelles et
confessionnelles !

Amenez tous une plante en pot, ou une fleur ! Nous
ferons un jardin, et à la fin de la célébration, chacun
donnera sa fleur ou sa plante à un-e autre partici-
pant-e ! Votre présence, votre sourire, et le cadeau
que vous allez faire, c'est la richesse des rencontres
et la promesse de toute relation !

Après la célébration, APERITIF canadien (pas de
repas cette année !) Alors amenez aussi juste une
petite fleur de gourmandise à partager. On se réjouit
de vous rencontrer dans un jardin improvisé!

**Service d'assistance en cas de
surcharge en agriculture (AUL)**

Numéro de téléphone 079 200 00 44

Lundi au samedi de 8h - 20h

info@aul-be.ch

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

Association du service bénévole 7 sur 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)
Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30.**
Tél. 032 752 10 77

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 761 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert
le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis,
mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est
fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel :
info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

Secrétariat de la Paroisse Catholique

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi
de 8h30 à 11h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38
ou par mail : laneuveville@cathberne.ch
Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

Services industriels de La Neuveville

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour
les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous
www.jurabernois.ch. Courriel : laneuveville@jurabernois.ch
Tél. 032 751 49 49

Agenda / Musées

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Ouvert tous les dimanches de 14h30 à 17h30, du 8 avril
au 28 octobre 2018. Ouvert tous les samedis et dimanches
de 14h30 à 17h30, du 17 juin au 9 septembre 2018.

Exposition temporaire "Collection 2000-2017 ou la vie privée des
objets dans les musées". Spectacle théâtral pour les adultes :
"Femme sauvée par un tableau" : jeudi 21 juin à 20h Prix : 15.-
avec verrière offerte.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

www.museelaneuveville.ch - museelaneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Exposition temporaire « Ernst Geiger (1876-1965) et le Fornel ».
Ouvert tous les samedis et les dimanches de 13h30 à 17h, du
6 mai au 28 octobre 2018.

Visites guidées sur demande. Rens. tél. 032 315 21 32

www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Chœur Mosaïque - La Neuveville

Répétitions à la salle de la paroisse protestante à 20h,
chemin de la Raisse 3 : les lundis 11 (pas de répétition) 18 & 25
juin. Reprise le 20 août. mosaique.jispace.ch

ASSEMBLEE DE PAROISSE
lundi 11 juin 2018 à 20.00h.
à la Maison de paroisse,
ch. de la Raisse 3



1. Accueil, organisation de l'assemblée, message
2. Procès-verbal du 4.12.2017: approbation
3. Conseil de paroisse, démission, élection, réélection
4. Informations pastorales
5. Comptes 2017: présentation, rapport des vérificateurs, approbation
6. Rapport des délégués à la régionalisation
7. Rapport des délégués au Synode
8. Rapport de la déléguée au DM, Terre Nouvelle
9. Divers

Les comptes 2017 et le procès-verbal du 4 décembre 2017 peuvent être consultés au secrétariat de la paroisse aux heures d'ouverture à partir du 4 juin 2018.